

MIONS *le mag*



I Dossier

**La protection du patrimoine
naturel pour une ville durable**



Ville de
MIONS



Cérémonie du 19 Mars

Elus, forces de l'ordre, sapeurs-pompiers et anciens combattants ont rendu hommage à toutes les victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie, des combats au Maroc et en Tunisie. Le contexte sanitaire ne permet pas de réunir les Miondais comme habituellement mais le devoir de mémoire reste honoré et le monument aux morts fleuri à cette occasion.



Hommage au colonel Arnaud Beltrame

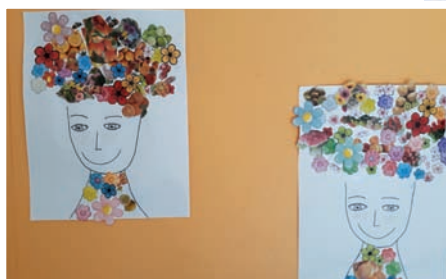
Le 23 mars, en commémoration des 3 ans de la mort du colonel Arnaud Beltrame, tué à Trèbes lors d'une attaque terroriste, le Maire Claude Cohen, son adjoint à la sécurité Mickaël Paccaud et les forces de sécurité ont déposé une gerbe de fleurs sous la plaque de la place nommée au nom du colonel.

Un discours commémoratif a été prononcé par le Maire à cette occasion.



La Grande Lessive aux RAM

Les RAM (Relais d'Assistants Maternels) ont participé à l'opération «La Grande Lessive», un événement mondial créé en 2006 par la plasticienne Joëlle Gonthier. Une œuvre d'art éphémère réalisée par les enfants avec leurs assistantes.



sommaire

Vie municipale	p.4
Actualités	p.5
Budget	p.6-7
Complexe sportif	p.8-9
Eco-Emploi	p.10
Prévention	p.11
Génération	p.12-13
Dossier	p.14-18
Travaux-Urba	p.19
Culture	p.20-23
Associations	p.24-25
Expressions politiques	p.26
Portrait	p.27

Magazine municipal
d'information de la ville de Mions
Parution bimestrielle, éditée à
6500 exemplaires

- Directeur de publication :
Claude Cohen
- Rédaction : Service
communication, Cabinet du
Maire.
- Photographies : Service
communication, Adobe Stock.
- Charte graphique : Sitbon et
associés
- Mise en page : Service
communication
- Impression : Riccobono



Ville de Mions
Mairie de Mions, 4 place de la République,
CS 43029 MIONS, 69965 CORBAS CEDEX
04 72 23 62 62

www.mions.fr - 

Vous êtes déjà
nombreux à nous
suivre sur Facebook.
Continuez et invitez vos
amis Miolands à liker la
page "Ville de Mions" !



Chères Miolandes, chers Miolands,
L'heure du printemps a sonné. Verdure, fleurissement et soleil reviennent, pour notre plus grand plaisir. C'est le moment où nous recommençons à profiter de nos balcons, jardins, parcs et espaces naturels. Cette proximité avec la nature est la plus belle richesse de notre ville et nous la chérissons. Mais ses apports visuels et auditifs sont fragiles et appellent à être protégés. C'est pourquoi notre politique environnementale est si étendue à Mions. La Ville soutiendra cette année encore les Miolands souhaitant végétaliser une haie, planter un arbre ou acheter un composteur.



Claude COHEN
Maire de Mions

Conseiller
métropolitain

Le retour des beaux jours implique aussi le retour des problématiques de l'été : la gestion de la ressource en eau et le moustique tigre. Là aussi, la Ville sera au rendez-vous et apportera un soutien financier à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie et d'un piège à moustique tigre.

Qui dit printemps dit éveil du vivant, renouveau. Ce numéro vous présentera les détails de projets qui verront bientôt le jour à Mions : le futur complexe sportif et une station météo. Ces projets sont eux aussi pensés pour être bénéfiques pour les Miolands et pour la

nature. Les deux ne peuvent pas être dissociés.

Préserver, protéger, que ce soit la nature ou la vie humaine, est notre priorité de tous les jours. Nos actions en matière de santé seront elles aussi abordées : vaccination, plan canicule, handicap, hygiène publique... La crise sanitaire continue, mais nous n'oublions pas les autres causes qui méritent d'être soutenues.

En attendant de pouvoir retrouver la vie, la vraie, protégeons-la du plus que nous pouvons, ensemble. Ensemble, nous pourrions aller plus vite et plus loin.

Prenez soin de vous, de vos proches et de votre environnement,

Claude Cohen
Maire de Mions
Conseiller Métropolitain

conseil municipal du 04/03/21

VALIDATION DU BUDGET

- > Compte administratif 2020
 - > Budget primitif 2021
 - > Vote des subventions aux associations et au CCAS
 - > Vote des taux d'imposition
- voir p. 6-7

VOTE DES SUBVENTIONS POUR LES PARTICULIERS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

voir dossier p.14

PLAN DE FINANCEMENT POUR LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE SPORTIF

voir page p.8

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PACTE DE COHÉRENCE MÉTROPOLITAIN 2021-2026



Retrouvez l'intégralité
des conseils municipaux
en vidéo sur le site de la Ville

 www.mions.fr



LUTTE CONTRE LA COVID-19

Ouverture du centre de vaccination de proximité

Le 9 avril, le centre de vaccination de proximité de Mions ouvrait ses portes pour la première fois.

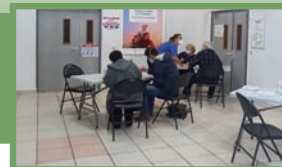
Fruit d'une mutualisation des doses reçues par les professionnels de santé autorisés à vacciner et exerçant sur la commune, il a connu un beau démarrage avec **près de 300 patients vaccinés sur ses deux premiers jours** d'ouverture.

Une véritable fierté pour la municipalité et la Région Auvergne Rhône-Alpes, qui apportent leur soutien matériel au centre (locaux, équipement informatique, matériel de protection et produits désinfectants).



Situé au centre culturel Jean Moulin, rue Fabian-Martin, sur rendez-vous. Ouvert tous les vendredis de 8h à 17h30.

Contact : @ vaccinationmions@gmail.com



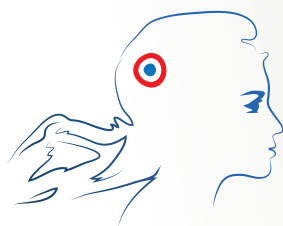
DÉPISTAGE COVID-19 PAR TEST ANTIGÉNIQUE ET TEST PCR

**AU CENTRE CULTUREL
JEAN-MOULIN**
RUE FABIAN-MARTIN

**TOUTES LES INFORMATIONS
EN TEMPS RÉEL SUR :**



Ville de Mions www.mions.fr



ÉLECTIONS RÉGIONALES AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Les 20 et 27 juin 2021, les citoyens sont appelés à voter pour leurs conseillers régionaux, élus pour une durée de 6 ans.

QUE GÈRE LE CONSEIL RÉGIONAL ?

Le Conseil régional gère les affaires de la Région, qui sont nombreuses :

Quelques exemples : le développement économique, les lycées, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur, l'aménagement du territoire, les transports...



COMMENT VOTER ?

Pour pouvoir voter, il faut avoir 18 ans, être inscrit sur une liste électorale.

Si vous souhaitez vérifier votre bureau de vote, rendez-vous sur le site :

www.inscription-elections.fr

> Services en ligne et formulaires > Interroger sa situation électorale

Si vous ne savez plus dans quelle commune vous êtes inscrit, vous pouvez faire une demande de recherche sur le site :

www.service-public.fr

Plusieurs titres d'identité sont acceptés : carte d'identité ou passeport en cours de validité ou périmés de moins de 5 ans, permis de conduire et carte vitale avec photo.

Vous êtes absents les 20 et 27 juin ou pensez ne pas être en mesure d'aller voter par vous-même ?

Faites une procuration :



Nouveau : faites votre procuration en ligne sur :

www.maprocuration.gouv.fr

Effectuez en ligne votre demande de procuration, rendez-vous en commissariat ou à la gendarmerie muni de la référence de votre demande en ligne et d'une pièce d'identité. Vous recevrez ensuite un courriel qui valide votre procuration.



A noter : la méthode traditionnelle de procuration en vous rendant directement en gendarmerie reste possible.

Comme l'année dernière, un électeur peut détenir jusqu'à 2 procurations de personnes votant dans la même commune que lui mais pas forcément le même bureau. Les électeurs européens ne peuvent pas prendre part à cette élection.

Toutes les mesures sanitaires seront prises pour assurer la protection des électeurs et de ceux qui tiennent les bureaux de vote.

Renseignements : @ elections@mions.fr
04 72 23 26 04

[actualités]

Appel à candidatures



Rejoignez la Commission Communale pour l'Accessibilité au côté de conseillers municipaux, d'agents municipaux, de représentants de personnes à mobilité réduite, de personnes âgées et de représentants d'acteurs économiques.

Cette commission, qui se réunit au moins une fois par an, est une instance privilégiée d'échange et de concertation. **L'objectif est de travailler autour de la prise en compte de toutes les natures de handicaps** (personne à mobilité réduite, y compris femmes enceintes, avec poussettes, chariots de courses etc.) et du traitement de la chaîne de déplacement dans sa continuité et son intégralité.

Les missions :

■ Poursuivre le diagnostic de l'état d'accessibilité du bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports.

■ Être force de propositions afin d'améliorer la mise en accessibilité de l'existant.

La mobilité est l'affaire de tous !

Comment faire part de son souhait de participer ?

Les candidatures sont ouvertes aux Miolands volontaires, qu'ils soient simple usager, représentant d'associations, organismes pour personnes âgées ou handicapées ou encore acteurs économiques.

Faites part de votre intérêt auprès de :

@ padt@mions.fr 04 72 23 62 60



Label Territoire Numérique Libre

Mions a obtenu pour la 4^{ème} année consécutive, avec un score en progression, le label de Territoire Numérique Libre.

Ce label de niveau 4 gratifie « une stratégie politique volontariste en faveur du Libre, des initiatives régulières en termes de développement et de communication, et l'implication de la collectivité dans une démarche d'ouverture des données publiques »

Qu'est-ce que le Label pour les Territoires Numériques Libres ?

Ce label est ouvert à toutes les collectivités territoriales françaises comme les villes, les départements, ou encore les régions. Il évalue et encourage les collectivités qui développent et utilisent des logiciels Libres mais aussi la publication publique des données.

Le numérique Libre s'appuie sur 4 libertés fondamentales : liberté d'utiliser un logiciel, d'en étudier le fonctionnement, de pouvoir modifier le code du logiciel pour l'adapter à ses besoins et redistribuer le logiciel avec les modifications à la communauté.

[budget]



21,4M

EN EUROS, LE MONTANT
DU BUDGET 2021

Bilan du budget 2020

En 2020, comme toutes les collectivités, la Ville de Mions a dû absorber la crise sanitaire et ses coûts induits, tant par la hausse de ses dépenses (matériel de première nécessité...) que par la baisse de ses recettes (fermeture des restaurants scolaires, garderie, crèches, centre de loisirs...).

Dès la première heure, la municipalité s'est mobilisée pour **soutenir ses habitants, ses commerçants et ses entreprises** : achats de masques, gratuité des cantines et des temps péri-scolaires, réduction de 50 % de la taxe sur les enseignes des commerçants... **Des efforts de gestion sur les autres dépenses** ont permis malgré tout de dégager une épargne de 1,19 M d'euros, soit même légèrement plus qu'en 2019, **preuve d'un bon pilotage et d'une gestion saine** des finances de la Ville.

PRÉSERVER LE POUVOIR D'ACHAT DES MIOLANDS

> Pas d'augmentation d'impôts

Comme lors de son premier mandat, l'équipe municipale a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2021 alors que l'inflation cumulée s'élève à 15% depuis 2014.

> Maintien des tarifs municipaux

Compte tenu du contexte économique, la Ville de Mions souhaite continuer à soutenir les Miolands en faisant le choix de ne pas augmenter les tarifs des services municipaux : restauration scolaire, garderie, centre de loisirs...

0%

1,5M

EN EUROS, LES COÛTS LIÉS
À LA CRISE SANITAIRE

L'accompagnement 2021

> CADRE DE VIE

C'est un peu plus de **20 000€** qui seront versés aux particuliers miolands sous forme de subventions pour **l'amélioration de leur environnement et de leur cadre de vie**. Chaque habitant est invité à investir et sera aidé dans ses acquisitions en faveur de son environnement : **achats de composteurs, de récupérateurs d'eau de pluie, de pièges à moustique tigre, végétalisation des haies et plantations d'arbres.**

Un petit geste du Mioland, un grand pas pour Mions !



> VIE ASSOCIATIVE

120 000€

C'est le montant des subventions qui ont été votées au budget 2021 et qui sont dédiées aux associations. Cette enveloppe tient compte des besoins exprimés, des épargnes parfois importantes des associations et du fort soutien indirect de la Ville au monde associatif (mise à disposition de locaux, prise en charges des fluides...). 75 000€ ont déjà été attribués, le reliquat pourra être versé en cours d'année en fonction des besoins des associations et de l'évolution de la crise sanitaire.

10 000€ sont aussi **consacrés au Pass'Loisirs**. Le Pass'Loisirs, c'est une aide de la municipalité pour inscrire son enfant à une association miolande (sous conditions). L'année dernière, environ **240 enfants** ont bénéficié de cette aide à l'inscription.

Les grands projets 2021

> L'éducation

262 000 € seront investis dans le **renouvellement des huisseries (encadrements portes, fenêtres) des écoles** afin d'assurer la performance énergétique et de garantir le confort des élèves, **soit un total de 567 000 euros** depuis l'année dernière.

183 500 € pour la **désimperméabilisation des cours d'école**.

L'idée : **végétaliser** les cours d'école avec des essences d'arbres et arbustes peu consommatrices d'eau afin d'éviter la chaleur emmagasinée dans des espaces souvent trop bitumés, mais aussi **favoriser la biodiversité et mieux gérer les eaux pluviales**. De nouveaux espaces ainsi créés qui serviront au travers d'ateliers pédagogiques à **l'éducation environnementale des enfants**.

Un projet global de 746 000 euros sur les 3 années à venir.

1 M

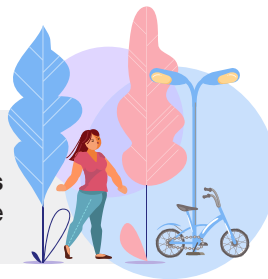
POUR NOS ÉCOLES ET
RESTAURATIONS SCOLAIRES



> Le cadre de vie

Lutte contre le moustique tigre

17 000 € sont consacrés à l'achat de **5 nouvelles bornes urbaines** afin d'améliorer le maillage de lutte contre le moustique tigre sur tout le territoire mioland.



600 000 €

D'AMÉNAGEMENT ET TRAVAUX POUR
LE CADRE DE VIE, L'ENVIRONNEMENT
ET LES ESPACES VERTS



> Le sport & la vie associative

230 000 €

C'est la somme engagée cette année pour le **projet de complexe sportif** qui va se construire à l'entrée de ville quartier Mangetemps, à côté de l'Espace Convergence. Un espace sportif tant pour les associations que pour les scolaires.

+ d'infos sur le futur complexe sportif pages 8 et 9

> La sécurité

280 000 €

C'est le coût des **caméras supplémentaires qui seront installées** pour optimiser le maillage et la couverture de la vidéosurveillance sur la commune. Le projet de **centre de supervision urbain**, dans les locaux de la police municipale repensés et remaniés à cette fin en 2019 avance à grand pas. Nous vous en parlerons lors d'un prochain Mions Mag.



L'ambition de la municipalité : travailler avec les partenaires institutionnels (Etat, Région,...) pour que chaque projet d'envergure soit soutenu et accompagné dans sa mise en œuvre : déjà 520 000 € obtenus !

Complexe sportif



Croquis d'ambiance du parvis

adlp

Nouveau complexe sportif

Un nouveau complexe sportif va voir le jour à l'entrée de ville de Mions, quartier Mangetemps, tout proche de l'Espace Convergence et de la caserne des pompiers. Les travaux débuteront début 2022.

C'est dans le but d'accroître et d'améliorer les infrastructures sportives de la ville mais aussi d'accompagner la population croissante qu'un nouveau gymnase était souhaité depuis plusieurs années par l'équipe municipale. C'est au final **un complexe sportif qui sera construit et qui a été pensé de façon durable et paysagée** pour une intégration en harmonie avec l'environnement local.

Le terrain dédié au futur complexe sportif se déploie à **côté de l'Espace Convergence**, construit dans les années 2000, créant ainsi une connexion urbaine et un pôle dédié aux loisirs, aux sports et à la culture. Multidisciplinaire, ce complexe proposera **différentes activités sportives extérieures comme intérieures**.



En extérieur, un **skatepark pumptrack** de 400 m² et un **pas de tir à l'arc** de 6 cibles sont envisagés dans le futur.



En son enceinte, le bâtiment accueillera **diverses activités** grâce à deux grandes salles : une salle multisports et une salle dédiée à la gymnastique.

Le complexe a été pensé comme évolutif : il pourra accueillir par la suite une extension par la construction d'une 3^{ème} salle et des espaces verts restent disponibles pour accueillir des activités extérieures supplémentaires.

Grâce aux **gradins d'une capacité de 300 places** dans la salle principale, mais aussi l'aménagement des différents locaux annexes comme **les vestiaires et les douches séparées**, des compétitions de niveau départemental et régional pourront être accueillies.

En complément, pour les beaux jours et pour attirer l'œil du passant, **des gradins extérieurs** ont été pensés invitant ainsi le spectateur à regarder les activités sportives intérieures de l'extérieur.



Croquis d'ambiance salle intérieure

adlp



Un nouveau parking complètera celui de l'Espace Convergence existant.

2260 m²

DE SURFACE DE BÂTIMENT

Un complexe sportif, un défi environnemental

Pour penser le bâtiment, des exigences de performance et de confort ont été demandées.

Une attention particulière a été portée sur l'éclairage naturel pour réduire l'usage de l'éclairage électrique tout en évitant l'éblouissement et la surchauffe créés par cette source d'énergie.



- **un confort visuel**, pour éviter aux sportifs d'être éblouis par le soleil dans leurs activités ;

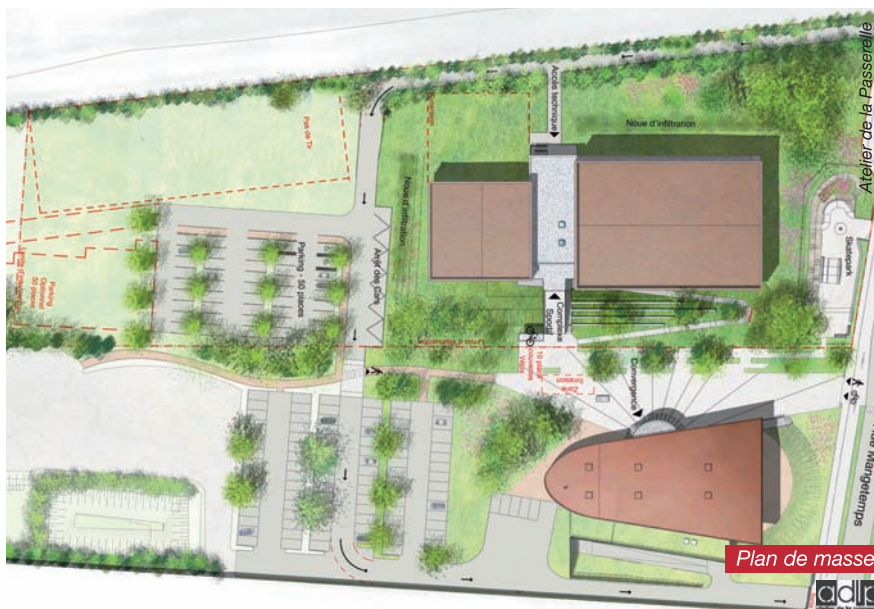


- **un confort thermique** afin d'éviter la surchauffe aux beaux jours ;



- **un confort acoustique** tant pour supprimer les risques d'échos et de réverbération dans l'enceinte du bâtiment que pour protéger le voisinage extérieur des nuisances sonores.

Par ailleurs, **ce complexe sportif répondra aux exigences des ambitions environnementales.** Il répondra à la norme RE 2020 qui à ce jour n'est pourtant pas un impératif dans la construction d'un tel projet. L'utilisation majoritaire de matériaux biosourcés va permettre de limiter



considérablement les pollutions intérieures. La nuit, par un système de canalisation, l'air frais pénétrera et circulera dans l'enceinte du bâtiment afin de le rafraîchir sans pour autant avoir recours à un système de climatisation, trop énergivore pour un bâtiment d'une telle ampleur.

Enfin, **ce projet vise à respecter la**

trame verte de la ville en préservant la biodiversité dans les décisions d'aménagement tout en contribuant à l'amélioration du cadre de vie. En effet, une forte végétation sera présente sur l'ensemble de l'espace assurant ainsi la biodiversité et la pérennisation paysagère.

La construction de ce nouveau complexe sportif jouxtant l'Espace Convergence est une authentique opportunité de constituer un pôle sportif, culturel et de loisirs dans la commune.



calendrier

Mars 2021

Début des études

Mars 2023

Fin prévisionnelle des travaux

Mars 2022

Lancement des travaux

Septembre 2023

Ouverture du complexe sportif au public

400 m²

AIRE DE SKATEPARK

5,2M

EN EUROS, LE COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL

Des aides de la Région et de l'État ont été sollicitées.



Emploi

RECRUTEMENT



Participez aux «Journées Chrono de l'Alternance»

Vous êtes à la recherche d'une entreprise pour vous accueillir en alternance ? Participez aux journées Chrono de l'Alternance de l'Est Lyonnais !

Les Journées Chrono de l'Alternance sont dédiées aux **recrutements en contrat d'apprentissage et de professionnalisation**.

Venez découvrir les offres tous niveaux, tous métiers, et rencontrer des entreprises lors de cette journée qui vous est dédiée. Les rencontres et recrutements se feront **en distanciel sur la journée du 27 mai**.

A vos agendas !

Inscription sur le site internet à partir du 1^{er} mai.

 www.journees-chrono-alternance.org

RETOUR SUR

L'opération Jobs d'été 2021

Plusieurs jeunes miolands ont été reçus lors d'entretiens individuels par le Service Jeunesse de la Ville pour candidater à des offres d'emploi.

La Ville de Mions et des entreprises partenaires de cette opération par l'intermédiaire du service

Economie proposaient plusieurs offres d'emploi destinées aux saisonniers sur la commune ou à proximité. Coaching, conseils à la rédaction du CV et de la lettre de motivation, mais aussi renseignements sur le BAFA ont pu être délivrés lors de ces entretiens privilégiés.



Animations marché

Par le Primeur de mes envies et son commerçant partenaire M. Campeggia.

> **Samedi 15 mai**

Le **gaspacho** sera à l'honneur sur votre marché.

> **Samedi 12 juin**

Ce sera au tour des **fruits de l'été**, cerises, pêches, abricots et nectarines ! Venez faire le plein d'idées recettes et dégustez...



Ateliers retour à l'emploi

Chaque mercredi, de 14h à 17h, dans le local ECO de la Mairie.

Ouvert gratuitement à tous les Miolands, demandeurs d'emploi, étudiants, personnes en reconversion professionnelle, salariés, retraités...

Port du masque obligatoire. Inscriptions : ASPIE au 04 78 21 26 98 accueil@aspie-stprieur.org

→ **ATELIER RECHERCHE D'EMPLOI**

5 mai - 2 juin - 30 juin

→ **CRÉER ET GÉRER SA BOÎTE MAIL**

19 mai - 16 juin

→ **RÉDIGER UN CV / UNE LETTRE DE MOTIVATION**

26 mai - 23 juin

→ **ATELIER SIMULATION D'ENTRETIEN**

12 mai - 9 juin



Nouveau

Pop Auto Pieces



Magasin d'accessoires et pièces détachées de toutes marques : huile, batterie, freins, amortisseurs, climatisation...

Une équipe de professionnels à votre service pour vous aider et vous conseiller.

27 Route d'Heyrieux - Mions

@ contact@popautopieces.fr

☎ 04 81 91 46 64



Conseiller indépendant en immobilier SAFTI

Vous souhaitez acquérir ou vendre un bien immobilier ? Obtenir une estimation gratuite au juste prix de votre bien ?

Dorian Boursin, mioland, vous accompagne dans votre projet.

@ dorian.boursin@safti.fr

☎ 06 95 40 42 10



Dorian Boursin
Immobilier

Déménagement ONEO

L'agence ONEO a déménagé !

Précédemment situé rue Fabian Martin, **l'agence immobilière ONEO se trouve désormais 11 rue du 8 mai 1945** en centre-ville, juste à côté de la Glacière. Présente depuis 2013, l'agence accompagne particulier ou investisseur dans leur recherche de programmes neufs ou anciens, ou encore la mise en location de leur bien.

@ agence@oneo.fr

☎ 04 78 21 07 51





RISQUES MÉTÉOROLOGIQUES

Installation d'une station météo : une première dans le Sud-Est Lyonnais



Une station météo va être implantée à Mions, sur le terrain de la caserne des sapeurs-pompiers. Un site sécurisé et adéquat qui disposait déjà d'un point haut avec une antenne, nécessaire pour le capteur de vent.

Cette station météo est une première dans le Sud-Est Lyonnais. Elle est financée par la Ville et sera exploitée par son partenaire, Lyon Météo, afin de **prévoir au plus juste les prévisions** sur notre territoire et ainsi **anticiper**

les actions dans le cadre d'un déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde. En plus de son utilité pour prévoir et anticiper les risques météorologiques et bien entendu donner les indications de température, d'humidité, de vent, de pluviométrie et d'évapotranspiration, la station météo permettra aussi d'économiser de l'eau pour le service espaces verts. En effet, **mieux prévoir les pluies c'est aussi permettre de réduire l'arrosage prévisionnel** des fleurs et massifs communaux.

SÉCURITÉ PIÉTON

Permis piéton : ça marche pour les enfants !

Un piéton est un usager de la route vulnérable qui doit être conscient des pièges et des dangers de la rue.

C'est en ce sens que la **police municipale intervient depuis plusieurs années auprès des élèves de niveau CE2** dans toutes les écoles de la ville. Ces interventions, autour de 2 séances dans chaque classe, permettent de **responsabiliser les enfants** sur le sujet de la sécurité du piéton.

La première intervention est basée sur des échanges avec les élèves et des apprentissages théoriques comme la reconnaissance des panneaux. La seconde se concentre surtout sur la mise en pratique des apprentissages autour de l'école. Ces interventions permettent aux enfants de prendre conscience qu'ils sont plus exposés au danger que les adultes et qu'ils doivent développer certains réflexes de précaution.



J'ENTRETIENS MES ESPACES VERTS, JE RESPECTE MON VOISINAGE ET NOS AGRICULTEURS



Le printemps est là, c'est l'occasion pour tous de profiter de son jardin mais c'est aussi l'heure de l'entretien et de la réalisation des projets.

RAPPEL DES RÈGLES DE BON VOISINAGE :

■ L'utilisation des **appareils bruyants** comme les tondeuses à gazon doit être effectuée à des heures raisonnables :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h30

Le samedi de 10h à 12h et de 15h à 17h

Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

■ Il est **interdit de brûler des déchets verts**. En plus de gêner le voisinage avec les fumées et les odeurs, les risques d'incendies sont élevés surtout avec les périodes de sécheresse récurrentes et cela crée un impact important sur la qualité de l'air de la ville et la santé.

■ **La terre et les pierres issues d'excavation ne doivent pas se retrouver épanchées sur les terrains agricoles.** Elles sont néfastes pour le développement des cultures et empêchent le travail des engins agricoles.

> **Le non-respect de ces règles peut être passible d'amendes.**

En cas de problème, contactez le 17.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Retour sur la remise des écharpes, les visites et la première réunion de travail

Les 32 élèves de CM1 ou de CM2, élus du Conseil Municipal des Enfants, ont eu l'opportunité de visiter les services de la Ville dans le but de prendre connaissance de leur environnement de travail ainsi que des nombreuses missions qui les attendent.

Après avoir visité le CATEM et la police municipale, ils ont été reçus par Monsieur de Maire en personne pour une remise des écharpes et d'une mallette de travail dans la Salle du Conseil Municipal.

DES RÉUNIONS POUR SE FORMER À LA NOTION DE PROJET

Au cours des réunions de travail, les enfants du CME sont amenés à réaliser un projet et s'initient à la prise de décision sous forme de vote. Après un vote parmi la proposition de nombreux projets, certains obtenant le plus de voix ont été retenus.

Les enfants portent une attention particulière à la **préservation de la nature** avec le projet d'améliorer les espaces verts. **La sécurité au quotidien** est aussi importante aux abords des écoles. Ils accordent également de l'importance aux **animations culturelles** (une journée ludothèque) ainsi qu'aux **animations sportives** (une initiation secourisme avec les sapeurs-pompiers).



petite enfance

Crèches et RAM

Les festivités et journées à thème n'ont pas manqué ces derniers mois dans les structures d'accueil petite enfance de la Ville, RAMs et crèches.

Au programme, carnaval, chasse aux œufs ou encore journée pyjama, avec des activités dédiées comme de la relaxation, du yoga, de la manipulation pour travailler la motricité fine, des contes et bien évidemment quelques gourmandises à partager.





RÉSIDENCE MARIANNE

Des appartements sont disponibles

La résidence Marianne est une «résidence autonomie» pour seniors. Chaque résident dispose d'un appartement avec sa propre cuisine et une salle de bain adaptée, mais aussi de services : espaces collectifs, restaurant, bibliothèque, parc...

Les conditions d'admission à la résidence sont les suivantes :

- > être âgé de plus de 60 ans et retraité.
- > être une personne valide et autonome (GIR 6 ou 5).
- > résider sur la commune ou souhaiter un rapprochement familial si la personne a des membres de sa famille domiciliés à Mions.

Les dossiers sont ensuite étudiés par une commission d'attribution.

Résidence Marianne : 2 allée du Château - ☎ 04 78 20 80 38



Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Le SAAD contribue au maintien du bénéficiaire dans son cadre de vie le plus longtemps possible en le soutenant dans les actes de la vie quotidienne afin de préserver son autonomie et de soulager les aidants.

Ce service a deux missions principales : le maintien à domicile et le portage des repas. Une commission valide l'admission des bénéficiaires à ce service.

Infos et renseignements : @ ccas@mions.fr ☎ 04 72 23 62 69

Plan canicule

En cas de fortes chaleurs, la Ville et le CCAS ont mis en place des actions de prévention pour votre bien-être et celui de vos proches.



COMMENT S'INSCRIRE SUR LE REGISTRE CANICULE ?

Merci de contacter le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au ☎ 04 72 23 62 69 qui vous transmettra le **formulaire de consentement** à remplir. Vous pouvez également le télécharger sur le site internet de la Ville de Mions et le retourner à l'adresse mail suivante @ ccas@mions.fr



Si vous êtes isolé ou connaissez une personne isolée, vous pouvez en informer le CCAS qui tient un **registre des personnes âgées, handicapées ou isolées** afin de les contacter quotidiennement pour prendre des nouvelles **en cas d'activation des niveaux 3 ou 4 du plan canicule** par le Préfet.

Les personnes inscrites feront l'objet d'une vigilance particulière en cas de forte chaleur.

i www.mions.fr



intergénérationnel



UN CARNAVAL 2.0 À LA RÉSIDENCE MARIANNE

Habituellement, chaque année, les enfants du CLSH viennent défiler à la résidence Marianne pour le carnaval.

Mais cette année, à défaut de pouvoir effectuer le défilé en raison du contexte sanitaire, les habitants de la résidence Marianne ont pu tout de même visionner le traditionnel spectacle des enfants à distance grâce à la réalisation d'une vidéo !

Une initiative permettant de **conserver un lien intergénérationnel** et de maintenir cet événement tant attendu chaque année par les enfants et les seniors.

conseils



> **Buvez** régulièrement de l'eau



> **Rafrâchissez-vous**, mouillez-vous le corps, utilisez brumisateurs et ventilateurs



> **Mangez** en quantité suffisante et **ne buvez pas d'alcool**



> **Évitez de sortir** aux heures les plus chaudes



> **Évitez les efforts** physiques



> **Maintenez votre logement frais** (fermez fenêtres et volets la journée).



En cas de malaise, appelez le 15

DOSSIER



MIONS, UNE VILLE EN HARMONIE AVEC LA NATURE ET L'HUMAIN

Avoir une ville à la campagne, quel défi ! Sentiers, chemins, parcs, bois, champs et prés, le végétal est bien présent.

Élément fondamental de notre quotidien, on doit sa protection à un équilibre fragile dont nous avons tous la responsabilité. La pression foncière et les impacts générés par le changement climatique sont les facteurs agissant directement sur cette harmonie entre vie urbaine et nature. S'approprier des réflexes durables est donc une nécessité pour que Mions s'adapte à ces contraintes.

Préserver l'environnement, c'est l'affaire de tous. La commune qui se veut moteur sur le sujet, compte sur ses habitants pour participer à cet effort d'intérêt général. Pour autant, tout le monde n'a pas les moyens d'agir, c'est pourquoi la Ville a voulu mettre la protection de la nature à la portée de tous à travers des subventions qui permettent à chacun de devenir éco-acteur.

Profiter du patrimoine naturel mioland, qu'est-ce que ça veut dire ? C'est ap-

précier et accepter les paysages, les bruits et les odeurs de ces écrans de verdure. C'est aussi expliquer l'intérêt de le protéger. De nombreuses actions sont prévues en mai et juin : Semaine Zéro déchet, Mission Hérisson et enquête sur la chouette effraie... les initiatives citoyennes ne manquent pas, et ne demandent qu'à se multiplier.

Une ville qui préserve son patrimoine et son passé, c'est aussi une ville qui est en phase avec son temps, une ville qui répond aux attentes de ses habitants en 2021 : bornes de recharge pour véhicules électriques, WC public autonome, dématérialisation des autorisations d'urbanisme... Les initiatives ne manquent pas !

« *Le spectacle de la nature est toujours beau* » disait Aristote. En 2021, c'est toujours vrai et cela n'a pas de prix ! Ce dossier revient sur toutes ces actions locales en faveur de la nature et de l'humain.



POUR UNE VILLE DURABLE

Avec l'aide financière de la Ville, devenez éco-acteur de votre territoire !

Prendre des engagements, aider ceux qui ont envie de faire les bons gestes, telle est l'initiative portée par la Ville et ses services depuis 2014.

Dans un contexte de sécheresse qui perdure et s'accroît d'année en année, préserver et utiliser les ressources naturelles à bon escient devient une nécessité. Ainsi, **recupérer l'eau pluviale**, améliorer la qualité des sols et **réduire ses déchets** sont des actions à la portée de tous qu'il faut encourager. D'année en année, la Ville a mis en place des subventions pour **aider le particulier dans ses investissements** pour un territoire durable.

> ACHAT D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE



Cette aide finance à hauteur de **50% maximum de son prix d'achat** un récupérateur d'eau de pluie d'une contenance minimale de 300 L, avec un plafonnement à 50€, les 50% restants étant à la charge des particuliers (dans la limite du budget prévu pour l'année).

> ACHAT D'UN COMPOSTEUR



Cette aide finance **jusqu'à 50% maximum du prix d'achat** d'un composteur collectif ou pour particulier, en bois ou en plastique, avec des plafonds allant de 25 à 65€, (dans la limite du budget prévu pour l'année).

> VÉGÉTALISATION DES CLÔTURES



Dans une démarche d'embellissement de la commune, en partenariat avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), **la Ville met à disposition de tous une charte clôture** ou comment créer une clôture qui embellisse à la fois votre maison et la ville. Une aide financière à hauteur de **50% du montant des travaux engagés**, dans la limite de 150 € peut vous être accordée. Cette aide n'est possible que si celle-ci est visible depuis l'espace public. C'est ainsi participer à l'embellissement de l'espace public mais aussi accueillir la biodiversité.

> ACHAT D'UN PIÈGE À MOUSTIQUE-TIGRE PAR LE PARTICULIER OU UNE COPROPRIÉTÉ



Afin de lutter contre ce nuisible, la Ville propose de financer **50% du prix d'achat d'un dispositif** piège à moustiques dans la limite de 30€ par dispositif (prix maximum d'un tel dispositif : 60 €). **Nouveau** : depuis cette année, la Ville subventionne également l'achat de borne QISTA professionnelle. + d'infos page 16.

> PLANTATION D'UN ARBRE



En plus de compenser les dégâts suite aux aléas climatiques, cette nouvelle subvention, jusqu'ici permise pour tout permis de construire accordé, sera élargie à tout particulier mioland disposant d'un espace vert. Subvention à **hauteur de 50% du prix d'achat** et dans la limite de 100€ maximum.

Important : La Ville subventionne dans le cadre d'un permis de construire tout arbre supplémentaire planté afin de végétaliser la ville et protéger la biodiversité.



32

DEPUIS 2019, LE NOMBRE DE SUBVENTIONS VERSÉES À DES MIOLANDS POUR L'ACHAT D'UN COMPOSTEUR

132

DEPUIS 2016, LE NOMBRE DE SUBVENTIONS VERSÉES À DES MIOLANDS POUR L'ACHAT D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

15 000€

DE SUBVENTIONS REVERSÉES AUX MIOLANDS POUR LEUR INVESTISSEMENT EN FAVEUR DU CADRE DE VIE

Pour + d'informations sur ces subventions ou pour faire votre demande :

 www.mions.fr

Contactez le service développement durable :

 04 72 23 26 50

 dd@mions.fr





Julien Guiguet Premier adjoint en charge de l'aménagement et du développement éco-responsables du territoire, des travaux et du plan climat



Audrey Léger Conseillère municipale déléguée au CLSH, à la sensibilisation et l'éducation au développement durable et à la valorisation de la biodiversité

LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, UNE URGENCE D'ORDRE MONDIAL QUI SE TRAITE AU NIVEAU LOCAL. COMMENT LA VILLE AGIT-ELLE CONCRÈTEMENT ?

J.G. : Notre ville bénéficie d'un cadre de vie préservé. Le préserver, c'est préserver la faune et la flore dites « ordinaires » mais qui finalement le sont moins du fait de l'altération des habitats. Lier depuis 2014 la politique d'urbanisme aux questions environnementales permet d'agir concrètement notamment au niveau de la construction des projets, de leur intégration dans l'environnement et de leur pérennité « environnementale ». Un outil est l'acquisition depuis plusieurs années de parcelles naturelles et agricoles afin de consolider la trame verte et bleue. La Métropole souhaite « re »mettre la nature dans les villes bétonnées. Je dis OUI, absolument. Mais il faut que la Métropole donne également les moyens aux élus des villes préservées de 2^{ème} couronne de protéger les richesses qui manquent aujourd'hui aux villes de 1^{ère} couronne. Assumez, élus « écologistes » vos contradictions et soyez ouverts au dialogue. Non à « l'égalité béton », oui à

« l'équité végétalisation » dans la Métropole. Mions n'est pas Villeurbanne.

A.L. : L'exemple du parc Mouyon est le bon exemple. La Ville travaille depuis plusieurs années sur le problème du ruissellement agricole, de l'érosion des sols et du soutien à la faune. On a donc voulu traiter ces 2 enjeux à travers la création d'une mare pédagogique et d'un observatoire. Une mare est un écosystème qui s'auto-suffit et qui permet aux animaux de survivre durant les épisodes météorologiques exceptionnels qui le sont hélas un peu moins...

LA PÉDAGOGIE ET L'INVESTISSEMENT DES HABITANTS SONT AUSSI TRÈS IMPORTANTS ! COMMENT LA VILLE LES ASSOCIE-T-ELLE ?

J.G. : J'ai la chance de connaître un pays qui est l'Ecosse ! L'approche anglo-saxonne de la nature est assez différente de la nôtre car elle place la nature au cœur du quotidien. Là où l'on pourrait voir une difficulté, eux voient plutôt une opportunité de valoriser leur territoire. Nous ne sommes pas en



LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Un maillage du territoire renforcé par l'acquisition de 5 nouvelles bornes anti-moustique

Véritable source de nuisances pour les miolands comme pour grand nombre d'habitants de la région Auvergne-Rhône-Alpes, la Ville a mis en place depuis 2 ans un plan de lutte contre le moustique tigre.

Objectif : endiguer sa progression et faire de chaque mioland un acteur de la lutte contre ce nuisible sur son territoire.

Un **réseau mioland de surveillance et de prévention** a été créé. Il est composé d'habitants de la ville, d'agents des services techniques, d'élus et de partenaires de la Ville (EID - Entente Interdépartementale de Démoustication - et la LPO - Ligue pour la Protection des Oiseaux). Un **travail de sensibilisation** auprès des syndicats de copropriété et des bailleurs sociaux a été entrepris afin d'encourager davantage à l'installation de pièges.

De plus, depuis 2020, la **Ville propose à ses administrés le financement à hauteur de 50%** d'un piège pour particulier, type pondoir.

Des systèmes de piège petits et discrets que la Ville a elle-même installés et dissimulés à plusieurs endroits sur son territoire. Depuis cette année, ce sont aussi les **copropriétés** qui peuvent demander une aide dans l'acquisition de bornes professionnelles, comme celles installées à Mions l'année dernière (réservées aux 10 premières qui en feront la demande).



11 bornes pièges de type QISTA ont été installées en 2020.

Écologiques et connectés ils ont le double avantage de réduire la population de moustiques sur l'ensemble du territoire tout en offrant des données de suivi précises et utiles à la prise de décision.

En ce début de printemps 2021, ce sont **5 nouvelles bornes qui ont été installées sur la ville pour renforcer le maillage de lutte sur son territoire.**

COMMENT CELA FONCTIONNE ?

1. Emanation de leurre olfactif (dispersion de dioxyde de carbone recyclé pour simuler l'odeur corporelle) et attirer le moustique près de la borne. Il s'agit de dispositifs non polluants et non dangereux pour la santé humaine.

2. Capture du moustique par aspiration. Seuls les moustiques femelles sont aspirés. En effet, les pièges sont conçus pour ne pas attirer les moustiques mâles ni les autres espèces d'insectes, pour respecter la biodiversité et perturber le moins possible les écosystèmes locaux.

3. Connectées, les bornes offrent un suivi des données journalières et donc des informations utiles à la prise de décision sur le moyen et long-terme.

Depuis l'instauration de la subvention au particulier plus de 400 miolands ont fait leur demande.

Et vous ? + d'infos et formulaire de demande sur  www.mions.fr

Par arrêté préfectoral n°69-2021-04-13-00006, les agents de l'EID chargés de la lutte contre les moustiques sont autorisés à pénétrer dans les propriétés publiques comme privées pour procéder aux opérations de prospections, de traitements, les travaux et contrôles nécessaires.

Ecosse mais on peut s'en inspirer. Finalement, associer les habitants à cet enjeu c'est déjà leur faire prendre conscience de la nature qui les entoure, de l'importance de maintenir une agriculture locale. Mions est riche de cela. La biodiversité miolande est un marqueur de notre ville. Tant qu'on verra des chouettes, des hirondelles, des écureuils, des vaches... Tant qu'on entendra le coq chanter et la grenouille coasser, on pourra se dire que tout n'est pas perdu ! Donc on va continuer à développer nos balades thématiques, embellir nos espaces verts, préserver les milieux, «re»planter... La qualité urbaine, notamment les clôtures, est un élément fondamental pour préserver cette richesse.

A.L. : Les enfants sont au cœur du projet ! La LPO intervient dans les écoles notamment à l'école Germain Fumeux qui a développé une action pédagogique autour de l'oiseau. De nombreuses actions liées aux développement durable sont en place depuis des années. Les éco-subsventions permettent de toucher directement les habitants. La subvention finançant la plantation d'arbres rentre pleinement dans cette logique de tisser un maillage vert pour les prochaines années. Il n'y a pas de temps à perdre car les plantations d'aujourd'hui sont les îlots de fraîcheur et de biodiversité de demain... Un effort collectif important doit être conduit pour que la biodiversité miolande survive. A chacun d'apporter sa pierre à l'édifice et je remercie notamment les membres de RANDOSSAGE pour leur investis-

sement citoyen régulier pour nettoyer la nature des déchets. Réapprenons à apprécier ce qui nous entoure.

UN DERNIER MOT ?

J.G. : Réservez une partie de vos jardins et balcons pour développer des petits espaces sauvages. Oiseaux, papillons, coccinelles... Tous reviendront ! Installez des nichoirs. Faites vivre votre jardin. Si vous coupez un arbre, replantez. Plantez des haies. Je remercie les apiculteurs miolands associés à nos démarches et qui seront bientôt à nouveau sollicités. L'écologie n'est pas une notion politique et ne doit jamais l'être. Loin des grands discours, les actions concrètes sont en place depuis 7 ans à Mions. Dernière chose, protéger la biodiversité locale, c'est combattre les espèces invasives : frelons asiatiques, moustiques tigres, chenilles processionnaires... Stop !

A.L. : De nombreux projets sont à l'étude notamment pour accompagner les habitants dans des démarches type compostage collectif, jardiner en zéro phyto... Continuer à expliquer ce que fait la Ville et montrer que les actions menées tendent vers l'exemplarité environnementale. Prendre soin de la faune et de la flore c'est aussi directement prendre soin de la santé des habitants. Bon nombre de Miolandes et Miolands sont sensibilisés à ces questions et sont sources de solution. L'avenir ne peut être qu'heureux !



ÉNERGIE RENOUVELABLE

Des bornes de recharge pour véhicules électriques

3

Non polluante, économique, silencieuse et favorisant le développement des énergies renouvelables, la voiture électrique a la cote !

STATIONS DE RECHARGE POUR
VÉHICULES ÉLECTRIQUES



L'autonomie restant limitée, la facilité de recharge est un critère important dans l'achat de ce type de véhicule. C'est pourquoi la Métropole, en partenariat avec ses communes, développe **un réseau de bornes de recharges publiques accessibles 24h/24 et 7j/7**.

Le but global : répondre aux enjeux de **transition énergétique** et d'**amélioration de la qualité de l'air** sur son territoire.

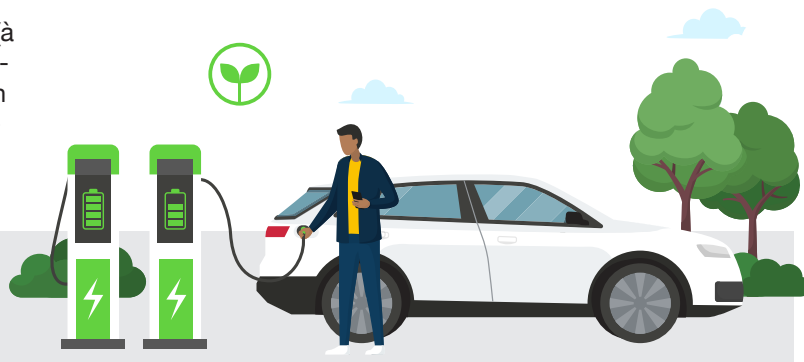
En février 2020, ce sont **2 premières bornes de recharge** pour voiture électrique qui ont été installées près de la **Halle Louis-Miachon**. Elles offrent 4 places pour stationner et recharger son véhicule en mode «recharge normale». Durée moyenne de temps de charge : 3h.

Depuis mars 2021, c'est rue des Albatros (derrière le magasin «Grand Frais») que vous trouverez **une borne de recharge rapide** offrant 2 places de stationnement. Plus adaptée pour cette zone commerçante et proche de la rocade, elle permet de recharger son véhicule en près de 30 minutes.

Le service est accessible soit grâce à un *pass* (à commander en ligne ou par téléphone auprès d'IZIVIA), soit par *smartphone*, avec ou sans application mobile. Le *pass* n'est pas obligatoire, vous pouvez payer votre recharge via votre *smartphone*. Tout est expliqué sur les bornes !

Retrouvez plus d'informations, les modalités et les tarifs sur le site dédié :

 www.grandlyon.izivia.com





Semaine Zéro déchet

Du 30 mai au 6 juin, plusieurs animations seront proposées aux Miolands pour sensibiliser autour du «Zéro déchet».

> Dimanche 30 mai

En partenariat avec l'association **Randossage**, par petits groupes de 6 maximum, ramassez les déchets qui sont malheureusement

encore trop nombreux dans notre nature ! **A la fin de cette opération : faites de vos déchets une œuvre d'art !** Une œuvre d'art éphémère sur la fontaine, devant la mairie. Une autre exposition de l'association Randossage vous sera proposée durant cette semaine (le lieu reste à déterminer).

> **Samedi 5 juin au matin** : Venez découvrir «l'appartement Zéro déchet» lors de votre marché, sous la Halle Louis Miachon.

De plus, des interventions sont prévues **auprès des scolaires**, et un repas spécial «Zéro déchet» sera proposé aux enfants inscrits **au centre de loisirs** cette semaine là.

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux pour ne rien rater !

FLEURISSEMENT DE LA VILLE

En route pour la seconde fleur !



Après l'obtention de sa première fleur du label national en 2019, la Ville concourra à l'obtention de sa seconde fleur.

En cette année 2021, un accent tout particulier a été mis sur l'**embellissement des entrées de ville**. C'est ainsi que vous pouvez découvrir du côté de Mangetemps et des Meurières de nouveaux massifs et créations paysagères.



Aménagements des entrées de ville en cours de finalisation



En bas de l'autopont, **en venant de Saint-Priest**, c'est une invitation au voyage que vous découvrirez, réalisée par les équipes des espaces verts et le concours des services techniques de la Ville.

Côté Mangetemps, tout proche de la Rocade, c'est un clin d'œil à un animal emblématique, mais aussi un élément historique de Mions qui a été légué par la famille Fontrobert et qui vient enrichir le patrimoine mioland. Des **panneaux «balades et patrimoine»**, comme ce-

lui récemment installé en face de l'église, viendront compléter ces créations pour vous inviter à la promenade dans ces quartiers.

D'année en année, un effort est fourni par les espaces verts pour réduire l'arrosage. Ainsi, **des arbustes et vivaces nécessitant moins d'arrosage sont privilégiés** lors des plantations. Ils sont accompagnés de minéraux pour embellir les espaces mais aussi garder l'humidité.



MISSION HÉRISSEON

Votre mission si vous l'acceptez...



L'enquête Mission Hérisson s'adresse à tous. Elle a pour but d'**étudier les évolutions de population du Hérisson d'Eu-**

rope sur plusieurs années afin de connaître l'état de santé de cette espèce sur le territoire français. Il vous suffit de vous procurer **un tunnel à empreintes** sur le site de la LPO ou d'en construire un (tutoriel disponible également sur le site de la LPO). Puis de **le poser 5 nuits dans votre jardin** ou dans la nature afin d'identifier les empreintes au petit matin. Vous pouvez reproduire ce protocole autant de fois que voulu en respectant 6 semaines entre chaque session.

Prêts pour participer à la Mission Hérisson ? Rendez-vous sur :

 www.missionherisson.org

La Ville dispose de quelques tunnels à hérisson : vite !

Demandez le vôtre à @ dd@mions.fr et participez à l'enquête menée par la ville ! ●

LA CHOUETTE EFFRAIE

Une enquête commencée et qui va se poursuivre...



De jeunes étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature suivent **les populations de chouettes effraies** par des écoutes nocturnes, des prélèvements et indices de présence.

Cette espèce de chouette, aussi connue sous le nom de «l'effraie des clochers» ou «dame blanche», a tendance à nicher dans les ouvertures de bâtiments. Au moment où une chouette niche, cela signifie qu'un couple s'est installé ce qui constitue un fort intérêt pour l'accroissement de cette population à préserver. Néanmoins, de nos jours, la chouette effraie a de plus en plus de mal à nicher et à se reproduire à cause des nombreuses rénovations ou des grillages à pigeons. C'est pour cela que **ces étudiants enquêtent pour identifier les bâtiments qui pourraient être propices à la chouette** et ainsi proposer d'y placer des nichoirs. Pour la suite de leur enquête, les étudiants effectueront du porte-à-porte. ●



cadre de vie

Installation de nouvelles ruches



La Ville et trois apiculteurs miolands développent un partenariat depuis plusieurs mois afin de valoriser un savoir-faire et rappeler l'importance du rôle de l'abeille dans la pollinisation.

L'abeille, comme «icône» du rôle majeur des insectes dans la nature, joue un rôle primordial dans la sécurité alimentaire, la nutrition et le développement de la biodiversité. Même si l'année 2020 a mis en pause les actions menées à destination des écoles, 2021 verra aboutir le projet d'installation de nouvelles ruches. En effet, **la Ville va enrichir le «cheptel» de nos 3 apiculteurs de 2 ruches municipales...** Toutes installées dans un lieu tenu secret ! Mais nos abeilles et insectes souffrent du temps : planter des fleurs pour les nourrir !

TOILETTES PUBLIQUES HALLE LOUIS MIACHON

De nouvelles toilettes publiques sont en service près de la Halle Louis Miachon. Elles remplacent les précédentes, devenues trop vétustes et qui étaient trop souvent en panne.

**Coût total :
55 000 € financés par la Ville.**



Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

A compter du 1^{er} janvier 2022, les collectivités devront être en mesure de recevoir toute demande d'autorisation d'urbanisme par voie électronique (selon décret datant de 2016). Ce dispositif constitue la première des mesures relatives au vaste chantier de **la dématérialisation des autorisations d'urbanisme, voulue par le gouvernement dans le cadre de sa stratégie Logement.**

Au niveau de la Métropole, **Mions fait partie des 12 villes pilotes du groupe de travail.**

Cette dématérialisation vise à faciliter les démarches administratives et alléger la paperasserie. Elle consiste à transformer des documents physiques en fichiers numériques ou à créer ces documents directement sous forme numérique pour les intégrer au processus.

Permis de construire, déclarations préalables aux travaux, permis d'aménager ou de démolir, certificats d'urbanisme, toutes les autorisations d'urbanisme pourront être faites en ligne 24h/24, 7J/7.

Le 23 février dernier, le service urbanisme a reçu son premier permis dématérialisé. Dès 2022, la chaîne devrait être 100% dématérialisée, du client jusqu'au service de l'Etat, en passant par le service urbanisme des collectivités.

Pour les moins à l'aise avec l'informatique, rassurez-vous : **le dépôt papier sera toujours autorisé** et un accueil physique sera maintenu pour faire vos demandes.

Renseignements :

@ urba@mions.fr
04 72 23 62 66

www.mions.fr

ENQUÊTE PUBLIQUE MODIFICATION DU PLU-H

Afin de renforcer les dimensions environnementales et sociales sur son territoire sur le long terme, la Métropole de Lyon engage une procédure de modification de son Plan local d'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H), document de planification urbaine de référence.

**> Rendez-vous sur la plateforme
"Je participe Grand Lyon"**

www.jeparticipe.grandlyon.com

> ou en mairie, où un registre d'enquête publique est mis à disposition.

Vous avez **jusqu'au 20 mai** pour participer.





HORAIRE D'OUVERTURE :

mardi : 14h - 17h45

mercredi : 9h30 - 17h45

non-stop

vendredi : 14h - 17h45

samedi : 9h - 13h



MÉDIATHÈQUE JACQUES-PRÉVERT

La Médiathèque est ouverte

Ressourcez-vous !

Les **acquisitions de nouveautés** se poursuivent (CDs, ouvrages, romans...) et l'**offre numérique** fait l'objet d'un suivi particulier : prêts de liseuses et tablettes à disposition avec toujours l'accès au portail Métropole riche en ressources des plus variées.

Depuis plus d'un an de crise sanitaire, les bibliothécaires se sont adaptés au contexte pour vous proposer **les services adaptés** (biblio-drive, horaires adaptés...) et continueront de le faire. De nombreuses sécurisations

sanitaires et une adaptation des locaux ont été faites : gel, marquage au sol, nettoyage précautionneux, zone de quarantaine... Seules les animations sont temporairement suspendues.

Nous profitons de cette période particulière pour vous interroger sur vos nouvelles envies : nouveaux horaires, autres propositions, les services culturels plus que jamais sont là !

exposition

Mions à l'ère Napoléonienne : à découvrir à la Médiathèque jusqu'au 26 mai

L'année Napoléon mobilise les Archives Municipales et l'association Mémoire miolande, pour une exposition sur le legs de cette époque à la commune de Mions.



La centralisation du pays commence à partir de 1800 (l'exposition distinguant bien Consulat et Empire). Ainsi, peu de gens savent que **Napoléon a créé les Conseils Municipaux**, présidés par le Maire. Ce dernier, choisi parmi les notables, est nommé par le Préfet de Département, lequel prête serment de fidélité à l'Empereur. Mions est alors en Isère, et de multiples circulaires imposent leurs vues aux administrations locales, sans autonomie de décision aux édiles locaux (contributions etc.).

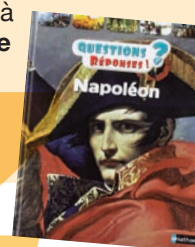
de recevoir des reproches et des menaces que celles insérées dans votre lettre du 19 courant qui ne m'est parvenue que le 28. L'état de la population que vous me demandez, vous a été envoyé le 26 thermidor dernier (14 Août). Si vos commis ne conservent pas de l'ordre dans vos bureaux, je ne dois pas en être la victime. Je vous envoie ci-jointe pour seconde expédition l'état que mal à propos vous réclamez avec menace. » En 1806 encore, pour protéger les propriétés du chapardage et la divagation des bêtes, le Maire recrute un Garde-Champêtre. En très résumé, ce sont **les tout débuts de l'administration municipale locale.**

Vous découvrirez des documents d'origine des Archives, donc uniques : ainsi, le 29 Fructidor an VIII (16 septembre 1800), le Maire de Mions se rebiffe : « *Il est douloureux pour un fonctionnaire public qui sacrifie tout son temps et ses veilles pour administrer ses concitoyens*

Au programme de la Journée nationale commémorative le mercredi 5 mai, ainsi que les 2 mercredis suivants : un circuit familles dans lequel les enfants et les parents pourront contribuer de manière active et qui se terminera par un quizz. Découvrez à cette occasion la sélection thématique d'ouvrages par vos bibliothécaires.

A retrouver sur le site :

i www.mediathèque.mions.fr



Emmanuelle Ousset - Nathan jeunesse





● QUESTION 14

La Médiathèque est ouverte 20h par semaine :

mardi : 14h-19h
mercredi : 10h-12h 14h-18h
vendredi : 14h-19h
samedi : 9h-13h

Diriez-vous que ces horaires sont adaptés à vos besoins et à votre rythme de vie, de manière :

- ☐ Très satisfaisante
- ☐ Satisfaisante
- ☐ Assez satisfaisante
- ☐ Peu satisfaisante
- ☐ Pas satisfaisante

● QUESTION 15

Habituellement vous fréquentez la Médiathèque surtout sur les créneaux : (3 réponses maximum)

- ☐ Mardi : 14h-16h30
- ☐ Mardi : 16h30-19h
- ☐ Mercredi : 10h-12h
- ☐ Mercredi : 14h-16h
- ☐ Mercredi : 16h-18h
- ☐ Vendredi : 14h-16h30
- ☐ Vendredi : 16h30-19h
- ☐ Samedi : 9h-13h



● QUESTION 16

Si vous deviez supprimer des créneaux, lesquels seraient-ils ?

(3 réponses maximum)

- ☐ Mardi : 14h-16h30
- ☐ Mardi : 16h30-19h
- ☐ Mercredi : 10h-12h
- ☐ Mercredi : 14h-16h
- ☐ Mercredi : 16h-18h
- ☐ Vendredi : 14h-16h30
- ☐ Vendredi : 16h30-19h
- ☐ Samedi : 9h-10h
- ☐ Samedi : 10h-12h
- ☐ Samedi : 12h-13h

● QUESTION 17

Si la médiathèque proposait de nouveaux créneaux horaires d'ouverture, vous seriez intéressé(e) par :

(3 réponses maximum)

- ☐ Lundi matin
- ☐ Lundi après-midi
- ☐ Mardi matin

- ☐ Jeudi matin
- ☐ Jeudi après-midi
- ☐ Vendredi matin
- ☐ Samedi après-midi
- ☐ Dimanche matin
- ☐ Dimanche après-midi
- ☐ Une ouverture jusqu'à 20h, un soir en semaine
- ☐ Une ouverture en semaine entre 12h et 14h

● QUESTION 18

Parmi ces propositions, lesquelles pourraient vous inciter à fréquenter davantage la Médiathèque ?

(3 réponses maximum)

- ☐ Une offre numérique enrichie (tablettes numériques, e-books, jeux vidéo...) préciser la/lesquelle(s) :
- ☐ Des animations en lien avec le numérique (jeux vidéos sur place, formations à l'informatique...)
- ☐ Des animations qui créent du lien (ateliers, échanges de graines...)
- ☐ Des jeux à emprunter (jeux de société, jeux de plateaux...)
- ☐ Des services autres, (réaménagement des espaces, nouvelles collections...) à préciser :

CINÉMA ET CENTRE CULTUREL

● QUESTION 19

Quel est votre horaire de séance de cinéma existant préféré ?

- ☐ Mardi 20h
- ☐ Mercredi 10h
- ☐ Mercredi 14h30
- ☐ Vendredi 14h30

● QUESTION 20

Quel nouvel horaire de séance de cinéma, instaureriez-vous ?

- ☐ Lundi 14h30
- ☐ Lundi 20h
- ☐ Mardi 14h30
- ☐ Mercredi 20h
- ☐ Autres, préciser :

● QUESTION 21

Quel(s) genre(s) cinématographique(s) aimeriez-vous voir programmés :

- ☐ VO/versions originales
- ☐ art et essai
- ☐ jeune public/famille
- ☐ grand public
- ☐ autre :

● QUESTION 22

Quels nouveaux horaires de spectacle au Centre culturel (théâtre, concert...), instaureriez-vous ?

- ☐ Lundi 20h30
- ☐ Mardi 20h30
- ☐ Dimanche 15h
- ☐ Dimanche 17h

● QUESTION 23

Quels horaires de spectacles préférez-vous, parmi ceux traditionnellement proposés ?

- ☐ Vendredi 20h30
- ☐ Samedi 20h30

● QUESTION 24

Quel(s) genre(s) de spectacle(s) aimeriez-vous voir programmés ou abordés dans la saison :

- ☐ théâtre
- ☐ humour
- ☐ jeune public/famille
- ☐ grand public
- ☐ arts visuels, arts plastiques
- ☐ autre :

● QUESTION OUVERTE N. 25

Toute autre suggestion participant du Centre culturel, de la Médiathèque ou de la saison ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Merci de privilégier les boîtes aux lettres de la médiathèque ou de la mairie pour déposer votre questionnaire rempli. Vous pouvez également répondre en ligne à l'adresse : <https://cutt.ly/yvJ9U47> ou sur le site mediatheque.mions.fr avant le 30 juin 2021.



PROMOUVOIR LA LANGUE FRANÇAISE

De Lamartine à Mehdi Krüger, Mions s'engage dans une démarche régulière : **Josée Cordier, Adjointe à la Culture, et l'équipe municipale, tiennent à marquer tout au fil du mandat des actions sur ce thème.**

Récemment, c'est **une exposition dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la francophonie qui s'est tenue à la Médiathèque** et pour laquelle a été fait appel à Josef Ciesla, auteur de plusieurs sculptures visibles à Mions. Chaque œuvre était accompagnée de textes poétiques de Andrée Chedid.

Extrait d'un texte de Mehdi Krüger, slameur mioland.

« A notre tour de l'ouvrir !

A vous mesdames, messieurs les
Ministres
Face vos passions tristes
Les médiathèques ne veulent pas tirer la
couverture
Mais plutôt tourner la page
Et avoir voix au Chapitre
De nous qui avons foi en notre
profession
Ecoutez nos professions de Foi
Soyez sûrs qu'il existe une autre culture
Que celle du résultat

A une époque
Ou l'on privilégie les bacs de la FNAC
A la DRAC
On s'attaque au cockpit
Pour devenir co-pilotes
De vos projets pilotes

De l'underground aux standards
Du Stand-up à Stendhal
Nous voulons simplement assurer un
service de standing
Tout en restant dignes [...]



**La suite à découvrir en vidéo
sur la page Facebook du centre
culturel !**



LA SAISON HORS LES MURS

«Les Miaulants !» bientôt le retour !

L'équipe-commando CCJM toujours en manœuvre :
les spectacles 2020/2021 prévus en salle étant reportés à 2021/2022, la saison est hors les murs jusqu'au 20 septembre, quelles que soient les annonces gouvernementales d'ici là.

Cependant, nous réouvrons la salle de Cinéma fin mai/début juin avec les 2 films choisis par les habitants pendant l'hiver ! Suivez bien le programme Facebook Ciné Mions. Pour l'heure des résidences professionnelles se déroulent à huis clos.



PLANTÉ(E)S

Samedi 29 mai à 15h, au Théâtre de verdure du Centre de loisirs

Commedia agricole, sur l'agriculture contemporaine et les conditions de travail des agricultrices et agriculteurs.

Avec Pauline Thireau, Lucie Lalande, Amandine Vinson et Pierre Damien Traverso.
Mise en scène et dramaturgie : Ilène Grange/Collectif de l'Âtre

GRATUIT

Sur inscription : @ culture@mions.fr

Pour toutes précisions sur les lieux-surprises et programmations artistiques de la saison hors les murs :
du lundi au vendredi de 9h à 17h au ☎ 04 72 23 26 10
mais privilégiez le mail @ culture@mions.fr



CHANTIER THÉÂTRE AMATEUR : « JE SUIS D'OÙ ? »

Le Collectif de l'Âtre, ouvre ces travaux de jeu et d'écriture à tous les miolands et miolandes, en bonne collaboration avec de nombreux partenaires et associations locales (Arscenic, le Collège, Mémoire miolande, la Médiathèque, le CCAS etc.). Déjà une dizaine d'inscrits, aventure démarrant aux beaux jours... Venez raconter la Ville !

Renseignements : Sylvain Mengès ☎ 06 13 87 01 58

vibrez

FC MIONS

Un minibus aux couleurs de la Région et du Mions Football Club

Le 26 février dernier, Jérôme Moroge, Maire de Pierre-Bénite et Conseiller Régional, accompagné par Claude Cohen, Maire de Mions et de Jean-Michel Saponara, Adjoint en charge de la jeunesse et des sports, remettaient officiellement les clés d'un minibus au Mions Football Club représenté par sa présidente Fabienne Villier.

Ce minibus a été offert par la Région Auvergne-Rhône-Alpes après que le club ait soumis sa candidature. La Ville a également soutenu la candidature du club auprès de la Région, club dont la Ville est fière des bons résultats.

Au total, ce sont **50 minibus qui ont été offerts par la Région** à des clubs sportifs sur le territoire.

D'une capacité de 9 places, il permettra de faciliter les déplacements des licenciés dans leurs rencontres sportives. Une aide importante pour les clubs qui n'ont pas les moyens d'un tel investissement. L'assurance et l'entretien du véhicule sont assurés par le Mions Football Club.



TENNIS CLUB DE MIONS

Peau neuve pour le court n°5

La Ville de Mions, par un partenariat et une convention, met à disposition ses cours de tennis au Tennis Club de Mions.

Le court de tennis numéro 5 a récemment fait peau neuve pour le plus grand plaisir de ses adhérents. En effet, pour résorber les nombreuses fissures et irrégularités présentes sur le terrain, il était nécessaire de reprendre l'ensemble du revêtement. Il a été refait à l'identique en béton poreux, dans les mêmes couleurs que les autres courts et toujours aux normes d'accès PMR (Personne à Mobilité Réduite).

D'un montant total de 25 000 €, ces travaux sont financés à 100% par le club.



JEUNES SAPEURS-POMPIERS LES JSP RECRUTENT !



Le recrutement des jeunes sapeurs-pompiers débute en juin.

Au préalable, les candidats doivent effectuer une candidature composée d'un CV et d'une lettre de motivation.

Le recrutement est basé sur des tests sportifs avec des parcours, un entretien individuel mais également des tests écrits avec français, dictée, maths et culture.

Si le candidat est reçu, il participera à 4 heures de cours par semaine composées de 2 heures de théorie et 2 heures de pratique durant 4 ans.

En 1^{ère} année, les JSP ont l'opportunité de passer la formation des premiers secours. Cette attestation est délivrée aux élèves ayant suivi la formation en question. Elle atteste que votre enfant peut prévenir les risques et réaliser les gestes de premiers secours aux personnes en détresse physique.

Enfin, **en 4^{ème} année**, un passage du Brevet national des jeunes sapeurs-pompiers est effectué.

La candidature peut être déposée dans la boîte aux lettres de la caserne ou contact :



04 72 51 45 62 - @jsp.mions@sdm.fr

Jeunes-sapeurs-pompiers-de-Mions



Don du sang

29 juin - 15h15 à 19h15

Lieu à confirmer  www.mions.fr

Vie associative et crise sanitaire : on s'adapte !



Depuis le début de la crise sanitaire, les activités culturelles et sportives associatives s'exerçant à l'intérieur ont dû s'arrêter.

Mais certaines associations ont réussi à reprendre leurs activités depuis début mars, en

s'adaptant : à l'extérieur ! Et cette reprise fait du bien au moral. C'est le cas des associations comme Arscenic, Mions Handball, le tir à l'arc, l'association de combats médiévaux Behourd ou encore la gymnastique rythmique qui poursuivent les entraînements au théâtre de verdure du centre de loisirs, sur le plateau Tardy ou encore sur l'esplanade de l'Espace Convergence.

Elles exercent à l'extérieur tout en respectant un protocole strict, les règles de distanciations et un nombre limité de 6 personnes par groupe.

Les enfants mais aussi les plus grands étaient ravis d'avoir cette opportunité de reprendre les activités en présentiel et surtout de pouvoir retrouver les camarades.

animations

Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.

CŒUR DE MARIANNE

PÂQUES CONFINÉ, MAIS DU CHOCOLAT QUAND MÊME !



Le confinement n'aura pas eu raison de la tradition. C'est avec un grand plaisir que l'Association Cœur de Marianne a distribué à ses adhérents, à la Résidence Marianne et à la Résidence Séniories, la traditionnelle confiserie en chocolat pour les fêtes de Pâques. Ne pouvant être remises directement aux adhérents, contexte oblige, elles ont été transmises par les responsables et les personnels des résidences.



C'Fêtes Mions, le grand retour ?!

L'équipe de C'Fêtes Mions a hâte de vous retrouver pour son événement BBQ à emporter le 28 mai prochain à l'Espace Danon (derrière la mairie) de 18h à 23h.

Venez vous régaler avec nos délicieuses frites, merguez, saucisses et bien plus encore ! Restauration sur réservation. Respect des gestes barrières.

C'Fêtes Mions ne compte pas s'arrêter là et reste optimiste puisque nous vous convions également le 19 juin de 17h à 2h à l'espace Convergence. Nous aurons le plaisir de recevoir l'orchestre NEWZIK composé d'une vingtaine d'artistes.

Toute l'équipe de C'Fêtes Mions compte sur vous. En attendant, prenez bien soin de vous. Restons solidaires dans cette période compliquée.



cfetesmions



C'Fêtes Mions - www.cfetemions.fr - 06 67 59 23 67

AMMi

Avec les acteurs musicaux et festifs miolands et le soutien du Pôle animation de la Ville et du centre culturel, l'AMMi va animer les rues de Mions les 19, 20 et 21 juin pour célébrer la fête de la musique : duos de batterie, chant lyrique, violon, musiques actuelles et d'autres surprises vont se succéder pour notre plus grand plaisir.

Venez nous retrouver place de la Mairie, sous la Halle du marché, au Parc Monod ou bien encore à l'Eglise de Mions. Vous trouverez le programme complet et détaillé de toutes les manifestations musicales sur notre page Facebook courant juin.

A très bientôt, nous l'espérons !

AMMi - 103, rue du 23 Août 1944 - assomusiquemions@yahoo.com - 04 78 21 65 96



• ENSEMBLE CONTINUONS - FORCE D'AVENIR • DROITE - LES RÉPUBLICAINS ET APPARENTÉS



Claude COHEN



Julien GUIGUET



Nathalie HORNERO



Mickaël PACCAUD



Anne-Bénédicte FONTVIEILLE



Jean-Michel SAPONARA



Josiane GRENIER-FOUADE



Nicolas ANDRIES



Josée CORDIER



Jean LANG



Patrick TUR



Yvain MOREAU



Jacky MEUNIER



Anna MIGNOZZI



Audrey LEGER



Céline BERNARD



Élodie CAYER BARRIOZ



Alain CHAMBRAGNE



Claudie LINOSSIER



Christine BARROT



Régine MANOLIOS



Julien HEMON



Jean-François CALVO



Suzanne LAUBER



Radomir TRIFUNOVIC



Aline BERRUYER

Solidarité Citoyenne ou Politique ?

Nous avons toujours soutenu les actions de collecte et de distribution. En ces temps difficiles où la précarité touche de plus en plus de Français, il est vital que des groupes s'organisent pour venir en aide à ceux qui en ont besoin. Très récemment, une collecte de denrées alimentaires a eu lieu sur notre commune et a pu rassembler 600kg de nourriture. On ne peut que se féliciter de cette initiative et de ce résultat auquel nous avons contribué individuellement. Tant de personnes en ont besoin ; des entrepreneurs ayant basculé dans la précarité, des familles qui n'arrivent plus à boucler leurs fins de mois, des étudiants fragilisés, etc. En somme, c'était une initiative solidaire.

Mais comment ne pas regretter que celle-ci soit affichée ostensiblement pour servir un agenda politique d'opposition doublé d'une attaque en règle contre la majorité en place ? Nous ne pouvons alors que déplorer cette instrumentalisation de la solidarité à des fins politiques. Soyons clairs : une mairie n'a pas vocation à mettre en permanence en lumière toutes les actions associatives en cours sur son territoire. Pour bon nombre d'entre nous, ceci sonne comme une évidence, et pourtant. Il semblerait que l'Amicale Laïque de Mions, en raison de sa proximité avec le groupe d'opposition siégeant au Conseil municipal « Unis Pour Mions », confonde opposition politique démocratique et solidarité citoyenne comme en témoigne leur communiqué.

L'ALM et Unis Pour Mions ne communiquent d'ailleurs pas sur l'effort entrepris par la municipalité pour les Miolands depuis mars 2020. Les 20 000 masques confectionnés par des bénévoles, sapeurs-pompiers et élus Miolands ? Ça ne les intéresse pas. La mobilisation des professionnels de santé dans le dépistage et la vaccination ? Silence radio. Pour autant, cette chaîne de solidarité est bien présente et elle agit tous les jours pour la population. Nos collègues du groupe Unis Pour Mions, eux, se complaisent dans un discours victimaire de groupe opprimé par un régime totalitaire.

Remarquons aussi leur indifférence coupable face à une Métropole qui a pour projet majeur la bétonisation par la construction d'immeubles dans notre commune. Eux qui se disent écologistes, veulent détruire l'atout phare de notre ville, nos espaces naturels, qui sont si chers à nos yeux. Solidarité et écologie sont des valeurs que nous partageons tous depuis 2014. Mais elles doivent s'incarner dans des principes d'action, pas par des chantages verbaux qui ne concernent que leur petit cercle politique et les dogmes qui lui sont attachés.

forcedavenir@mions.fr

• UNIS POUR MIONS • UNION DÉMOCRATE, CITOYENNE ET ÉCOLOGISTE



Francis MÉNA



Sophie SPENNATO



Bruno VANANTY



Laure HUGONET



Yves PARRET



Ivan CATTANEO



Sylvie BENVENUTO

Diminution drastique des subventions municipales aux associations

Le montant des subventions municipales en 2020 était de 222 000€, il n'est plus que de 120 000€ en 2021.

Alors que le monde associatif souffre, la majorité municipale choisit significativement de ne pas le soutenir financièrement.

L'écart entre le montant total de subvention municipale sollicité par les associations et le montant accordé est abyssal.

Qui peut mieux déterminer le besoin financier d'une association : les dirigeants de l'association ou la majorité municipale ?

Chacun appréciera...

Retrouvez notre page Facebook

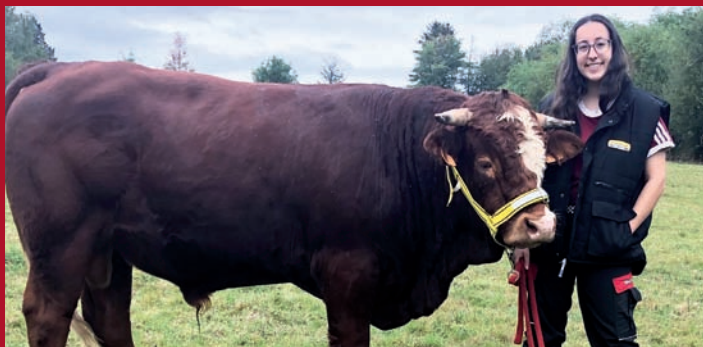
unispourmions@gmail.com

fmena@mions.fr

Manon Garbi & Théo Danon

Jeunes agriculteurs

Mions le Mag est allé à la rencontre de deux jeunes étudiants en agriculture, exerçant déjà leur métier à Mions. À eux deux, ils assurent la relève de l'agriculture sur le territoire mioland, une activité à préserver.



POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

Manon Garbi : Je m'appelle Manon Garbi, j'ai 18 ans et j'habite à Mions depuis toujours. La ferme du centre-ville derrière l'église appartenait à mes aïeux la famille Denoyel et c'est aujourd'hui mon père qui exploite la ferme et des terres agricoles principalement à Mions. Nous cultivons du blé, du colza, de l'orge ou encore du maïs.

La semaine, je suis en internat à La Côte Saint-André (Isère) pour suivre ma 3^{ème} année de bac pro CGEA, Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole, une formation pratique et théorique où l'on se forme à la gestion d'entreprise mais aussi à la conduite d'engins agricoles, l'attelage, l'observation de la terre...

Théo Danon : Je m'appelle Théo Danon, j'ai 16 ans. Mes arrières grands-parents puis mes grands-parents possédaient la ferme située derrière la mairie qu'on appelle désormais « Espace Danon ».

Aujourd'hui, l'exploitation agricole familiale est à Chaponnay où je réside mais la majeure partie des terres que nous exploitons est à Mions. Nous y cultivons du blé, de l'orge, du colza, et du sarrasin en culture conventionnelle. 1/4 des parcelles est en conversion biologique sur lesquelles nous cultivons entre autres des lentilles. Je suis actuellement en 2^{ème} année de bac pro CGEA, comme Manon, mais au lycée Les Sardières à Bourg-en-Bresse.

ON DIT QU'ÊTRE AGRICULTEUR EST UN MÉTIER DIFFICILE, POURQUOI AVOIR CHOISI CETTE VOIE, QU'EN PENSENT VOS FAMILLES ?

Manon Garbi : Tout d'abord je pense parce que je viens d'une famille d'agriculteurs. Petite, j'adorais les vaches et aussi monter sur le tracteur avec mon père. C'est un métier que j'aime, tant pour l'amour des animaux que pour la terre. On travaille avec la nature, on la nourrit bien pour qu'elle nous le rende en retour. Mes parents m'ont toujours encouragée malgré des doutes les premiers temps à cause de la conjoncture actuelle. C'est un métier dur dans lequel on s'investit à 100% alors qu'il est difficile de bien gagner sa vie. Il y a peu de vacances ni de week-ends mais ce n'est pas une contrainte parce que j'aime ça. Ma grand-mère est aussi fière que je reprenne l'élevage de lapins que sa sœur aimait tant.

Théo Danon : Petit, j'ai toujours été passionné par ce métier, les animaux, les engins... Il est certain qu'être issu d'une famille d'agriculteurs a joué un rôle primordial dans mon choix d'orientation. Mon père est céréalier et bien qu'il possède une activité secondaire pour vivre correctement, il m'encourage et me soutient dans la voie que j'ai choisie et pour mes différents projets. Je trouve aussi que c'est une fierté d'exercer le métier d'agriculteur car on nourrit les gens et je souhaite faire dé-

couvrir le métier d'agriculteur grâce à mon projet de ferme pédagogique.

POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS SUR VOS PROJETS ?

Manon Garbi : Je souhaite poursuivre mes études par un BTS, certainement en agronomie. Une fois mon diplôme en poche, je veux reprendre l'exploitation familiale avec mon père, développer la culture des céréales, améliorer l'élevage de bovins et ses conditions d'exploitation et surtout développer l'élevage de lapins, toujours à Mions bien sûr !

Théo Danon : J'ai beaucoup de projets en tête. Tout d'abord j'ai ce projet de ferme pédagogique qui me tient à cœur. Déjà pour le plaisir et l'amour des animaux mais aussi pour faire découvrir et partager le métier d'agriculteur avec le grand public.

Je veux aussi ouvrir un point de vente direct où je vendrai les produits issus de mon exploitation et ceux des exploitations voisines.

Suivez l'actualité des fermes du Marmillon et du gone Danon sur leurs pages respectives :



EARL du Marmillon



You Tube La ferme du gone Danon



*La Ville se mobilise
avec les professionnels de santé de Mions*

COVID-19 **CAMPAGNE DE VACCINATION**

Ouverture par critères d'âges ou de santé,
toutes les informations en temps réel sur :



www.mions.fr



ville de Mions

CENTRE DE VACCINATION DE PROXIMITÉ DE MIONS

Centre culturel Jean-Moulin - Rue Fabian Martin



Ville de
MIONS



**PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE**

ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes